

Programme 2018 d'aide à la construction de la Société de Développement de St-Just



Avec le programme de la Société de Développement de Saint-Just, pour la construction ou l'achat d'une maison, vous pourriez bénéficier d'une aide financière des plus avantageuses !



OBJECTIFS

- ❖ Création de logements
- ❖ Arrivée de jeunes familles



SUBVENTIONS

**MAISON UNIFAMILIALE RÉSIDENTIELLE/CONSTRUCTION
DANS LE PÉRIMÈTRE URBAIN
(SECTEURS ST-JUST OU DAAQUAM DESSERVIS PAR RÉSEAUX EAU ET/OU ÉGOUT)**

- Première propriété;
- Valeur de la propriété de 70000\$ et plus (excluant la valeur du terrain), subvention forfaitaire de :
1700\$ pour une famille avec deux (2) enfants et plus;
1500\$ pour une famille avec un (1) enfant;
1300\$ pour une famille sans enfant.
- Valeur de la propriété de moins de 70000\$ (excluant la valeur du terrain), subvention calculée au prorata de la valeur de l'évaluation foncière du bâtiment, sans toutefois dépasser l'aide maximale accordée en fonction du nombre d'enfants.

Exemple: Dans le cas d'une famille avec 2 enfants, si évaluation de 50000\$, la subvention sera de 1214\$.

**Une qualité de
vie indéniable**

**Une organisation
locale dynamique**

MAISON UNIFAMILIALE RÉSIDENTIELLE / CONSTRUCTION HORS RÉSEAU

-
- Première propriété;
- Valeur de la propriété 70000\$ et plus (excluant la valeur du terrain), subvention forfaitaire de :
 - 850\$ pour une famille avec deux (2) enfants et plus;
 - 750\$ pour une famille avec un (1) enfant;
 - 650\$ pour une famille sans enfant.
- Valeur de la propriété de moins de 70000\$ (excluant la valeur du terrain), subvention calculée au prorata de la valeur de l'évaluation foncière du bâtiment, sans toutefois dépasser l'aide maximale accordée en fonction du nombre d'enfants.

Exemple: Dans le cas d'une famille avec 2 enfants, si évaluation de 50000\$, la subvention sera de 607\$.

ACQUISITION D'UNE MAISON DÉJÀ CONSTRUITE SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ

- Première propriété;
- Évaluation foncière du bâtiment de 70000\$ et plus (excluant la valeur du terrain), subvention forfaitaire de :
 - 850\$ pour une famille avec deux (2) enfants et plus;
 - 750\$ pour une famille avec un (1) enfant;
 - 500\$ pour une famille sans enfant.
- Évaluation foncière du bâtiment de moins de 70000\$ (excluant la valeur du terrain), subvention calculée au prorata de la valeur de l'évaluation foncière du bâtiment, sans toutefois dépasser l'aide maximale accordée en fonction du nombre d'enfants.

Exemple : Dans le cas d'une famille avec 2 enfants, si évaluation de 50000\$, la subvention sera de 607\$.

Une gamme complète
de services
de tout genre

Un
secteur industriel
très actif

IMMEUBLE À LOGEMENTS NEUFS / CONSTRUCTION OBLIGATOIRE DANS LE PÉRIMÈTRE URBAIN



(SECTEURS ST-JUST OU DAAQUAM - DESSERVIS PAR RÉSEAUX EAU ET/OU ÉGOUT)

- Duplex - 4 1/2 pièces = subvention forfaitaire de 750\$/logement;
- Duplex - 5 1/2 pièces = subvention forfaitaire de 1300\$/logement.

IMMEUBLE DE PLUS DE 2 LOGEMENTS NEUFS / CONSTRUCTION OBLIGATOIRE DANS LE PÉRIMÈTRE URBAIN

(SECTEURS ST-JUST OU DAAQUAM - DESSERVIS PAR RÉSEAUX EAU ET/OU ÉGOUT)

- Pour les appartements d'au moins 4 1/2 pièces = subvention forfaitaire de 1000\$/logement.

Votre demande d'aide financière doit nous être adressée dans les douze (12) mois de la transaction immobilière ou de la construction.